

Effectif du conseil :  
33

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de avril à vingt heures zéro minutes, en application des dispositions du chapitre II du Titre II du Livre 1<sup>er</sup> de la deuxième partie relatives aux maires et aux adjoints par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de l'établissement public de coopération intercommunale « Communauté de communes de Semur-en-Brionnais ».

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un délégué/conseiller par case) :

BRIANT	Monsieur	VERNAY	Charles	Délégué titulaire
FLEURY-LA MONTAGNE	Monsieur	ALLOIN	Jean-Pierre	Délégué titulaire
	Madame	DUPIN	Véronique	Déléguée titulaire
	Monsieur	CHATRE	Mayeul	Délégué titulaire
	Madame	RAQUIN	Françoise	Déléguée titulaire
IGUERANDE	Monsieur	CORDEIRO	David	Délégué titulaire
	Madame	DARSAT	Sylvia	Déléguée titulaire
	Monsieur	RIVOLLIER	Jean-François	Délégué titulaire
	Monsieur	JACQUY	Jean-Yves	Délégué titulaire
LIGNY EN BRIONNAIS	Madame	LAGOUTTE	Isabelle	Déléguée titulaire
	Monsieur	PEGON	Gérard	Délégué titulaire
	Monsieur	VIZIER	Hervé	Délégué titulaire
	Madame	PEPELIN	Maryse	Déléguée titulaire
OYE	Madame	ZANETTO	Dominique	Déléguée titulaire
	Madame	FAYOLLE	Noëlle	Déléguée titulaire
SAINT BONNET DE CRAY	Monsieur	THEVENET	Hubert	Délégué titulaire
	Monsieur	PERRET	Jacky	Délégué titulaire
	Madame	DIOT	Christelle	Déléguée titulaire
	Monsieur	PATTEUW	Bernard	Délégué titulaire
SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	Monsieur	DEVILLARD	Dominique	Déléguée titulaire
	Madame	BUISSON	Guillaume	Délégué titulaire
SAINT DIDIER EN BRIONNAIS	Monsieur	SARROCA	René	Délégué titulaire
	Monsieur	CORNELOUP	Philippe	Délégué suppléant (sans droit de vote)
SAINT JULIEN DE JONZY	Madame	DUCAROUGE	Sylvie	Déléguée titulaire
	Monsieur	HERMANGE	Jérôme	Délégué titulaire
SAINTE FOY	Madame	HAYE	Marie-Laure	Déléguée suppléante (sans droit de vote)
	Monsieur	LAPORTE	Julien	Délégué titulaire
SEMUR EN BRIONNAIS	Monsieur	ANTARIEU	François	Délégué titulaire
	Madame	PONCET	Marie Ange	Déléguée titulaire
	Monsieur	LACHEZE	Michel	Délégué titulaire
	Madame	BERTHIER	Catherine	Déléguée titulaire
VARENNE L'ARCONCE	Monsieur	BERNARD	Armand	Délégué titulaire
	Madame	FITTIPALDI	Graziella	Déléguée suppléante (sans droit de vote)

Absents (préciser s'ils sont excusés)

Monsieur	MALLAT	Christophe	Délégué titulaire, excusé - pouvoir donné à Françoise RAQUIN
Madame	CALLIER	Clémentine	Déléguée titulaire, excusée - pouvoir donné à David CORDEIRO
Madame	BARNAUD	Pascale	Déléguée titulaire, excusée
Madame	ARNAUD	Marie-Odile	Déléguée suppléante, excusée
Madame	CHAMPION	Sylvie	Déléguée suppléante, excusée

## 1. Installation des conseillers communautaires<sup>1</sup>

La séance a été ouverte sous la présidence de M. David CORDEIRO, président (ou remplaçant ou doyen en application de l'article L.2122-17 ou L.2122-8 du CGCT par renvoi de l'article L.5211-2), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M Julien LAPORTE a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

## 2. Élection du président

### 2.1. Présidence de l'assemblée

M. Charles VERNAY, conseiller le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie<sup>2</sup>.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président.

Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le **président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire**. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### 2.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- M. Guillaume BUISSON
- M. Jean-Yves JACQUY

### 2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président de la séance qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par l'EPCI. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L.65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

### 2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 2
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... 30
- Majorité absolue<sup>3</sup> ..... 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANTARIEU François	2	Deux
CORDEIRO David	28	Vingt-huit

### 2.5. Proclamation de l'élection du président

Monsieur David CORDEIRO a été proclamé **président** et a été immédiatement installé.

## 3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur David CORDEIRO, élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.2122-4, L.2122-7 du CGCT applicables aux EPCI par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le groupement doit disposer au minimum d'un vice-président et maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, sans qu'il puisse excéder le nombre de 7 vice-présidents au maximum.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à cinq (5) le nombre des vice-présidents du groupement.

<sup>1</sup> Ce paragraphe sera supprimé lorsque l'élection du président et des vice-présidents a lieu en cours de mandature.

<sup>2</sup> Majorité des membres en exercice du conseil syndical (ou communautaire) ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

<sup>3</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

### 3.1. Élection du premier vice-président

#### 3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [ b – c – d ] ..... 30
- f. Majorité absolue ..... 16

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANTARIEU François	29	Vingt-neuf
THEVENET Hubert	1	Un

#### 3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur François ANTARIEU a été proclamé **premier vice-président** et immédiatement installé.

### 3.2. Élection du second vice-président

#### 3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [ b – c – d ] ..... 31
- f. Majorité absolue ..... 16

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MALLAT Christophe	31	Trente et un

#### 3.2.2. Proclamation de l'élection du second vice-président

Monsieur Christophe MALLAT a été proclamé **second vice-président** et immédiatement installé.

### 3.3. Élection du troisième vice-président

#### 3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [ b – c – d ] ..... 30
- f. Majorité absolue ..... 16

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LAPORTE Julien	30	Trente

#### 3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Monsieur Julien LAPORTE a été proclamé **troisième vice-président** et immédiatement installé.

### 3.4. Élection du quatrième-président

#### 3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 1
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 31
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) .....3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [ b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VERNAY Charles	28	Vingt-huit

### 3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Monsieur Charles VERNAY a été proclamé **quatrième vice-président** et immédiatement installé.

### 3.5. Élection du cinquième-président

#### 3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... 0  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0  
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 32  
f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PATTEEUW Bernard	32	Trente-deux

### 3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Monsieur Bernard PATTEEUW a été proclamé **cinquième vice-président** et immédiatement installé.

## 4. Élection des autres membres du bureau

Sous la présidence de Monsieur david CORDEIRO, élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des autres membres du bureau. Il a été rappelé que les membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.2122-4, L.2122-7 du CGCT applicables aux EPCI par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau du conseil communautaire peut éventuellement compter un ou plusieurs autres membres.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à huit (8) le nombre des membres du bureau du groupement autres que président et vice-présidents.

### 4.1. Élection du premier autre membre du bureau

#### 4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0  
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 32  
f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PEGON Gérard	32	Trente-deux

### 4.1.2. Proclamation de l'élection du premier membre du bureau

M. Gérard PEGON a été proclamé premier autre membre du bureau et immédiatement installé.

### 4.2. Élection du deuxième autre membre du bureau

#### 4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral)..... 0  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0  
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 32  
f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
POPELIN Maryse	32	Trente-deux

#### 4.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième membre du bureau

Madame Maryse POPELIN a été proclamée deuxième autre membre du bureau et immédiatement installée.

#### 4.3. Élection du troisième autre membre du bureau

##### 4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 32
- f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ZANETTO Dominique	32	Trente-deux

#### 4.3.2. Proclamation de l'élection du troisième membre du bureau

Madame Dominique ZANETTO a été proclamée troisième autre membre du bureau et immédiatement installée.

#### 4.3. Élection du quatrième autre membre du bureau

##### 4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 32
- f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
THEVENET Hubert	32	Trente-deux

#### 4.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième membre du bureau

Monsieur Hubert THEVENET a été proclamé quatrième autre membre du bureau et immédiatement installé.

#### 4.5. Élection du cinquième autre membre du bureau

##### 4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 32
- f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SARROCA René	32	Trente-deux

#### 4.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième membre du bureau

Monsieur René SARROCA a été proclamé cinquième autre membre du bureau et immédiatement installé.

#### 4.6. Élection du sixième autre membre du bureau

##### 4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0

- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... 32  
 f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUCAROUGE Sylvie	32	Trente-deux

**4.6.2. Proclamation de l'élection du sixième membre du bureau**

Madame Sylvie DUCAROUGE a été proclamée sixième autre membre du bureau et immédiatement installée.

**4.7. Élection du septième autre membre du bureau**

**4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32  
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0  
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0  
 e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... 32  
 f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HERMANGE Jérôme	32	Trente-deux

**4.7.2. Proclamation de l'élection du septième membre du bureau**

M. Jérôme HERMANGE a été proclamé septième autre membre du bureau et immédiatement installé.

**4.8. Élection du huitième autre membre du bureau**

**4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32  
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0  
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0  
 e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... 32  
 f. Majorité absolue ..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERNARD Armand	32	Trente-deux

**4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième membre du bureau**

M. Armand BERNARD a été proclamé huitième autre membre du bureau et immédiatement installé.



